

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf de Gadagne, régulièrement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Franck AIMADIEU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. Christophe ALLIES, Mme Isabelle ALLISON, Mme Valérie AUBERT, M. Alain BEAUMONT, Mme Coralie CEAGLIO, Mme Catherine CHANSEL, Mme Marielle FABRE, Mme Stéphanie FLOURY, M. Jean-Marc GEREN, M. Olivier GRAS, M. Jean-Franck JAWAIN, Mme Martine NECTOUX, M. Stéphan POYNARD, M. Guillaume RAOUX, Mme Pascale ROLLAND, Mme Alexandra VILLAIN.

Absents excusés :

M. François BERUD (procuration à M. Christophe ALLIES), Mme Sandra BEZY (procuration à M. Guillaume RAOUX), Mme Corinne CANO (procuration à Mme Pascale ROLLAND), M. Fabio GATTO (procuration à Mme Alexandra VILLAIN), M. Carmine GOGLIA (procuration à M. Jean-Marc GEREN), Mme Aude LECLERC (procuration à Mme Coralie CEAGLIO), M. Thierry MAUSSAN (procuration à M. Franck AIMADIEU), M. Matthieu MARIA (procuration à Mme Marielle FABRE), M. Joël MILLE (procuration à M. Stéphan POYNARD), M. Cédric ROSOLI (procuration à M. Olivier GRAS).

Le quorum (au moins 14 conseillers présents) est atteint.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Projet d'aide aux devoirs solidaires : ce projet est présenté, en amont du conseil municipal, par une élève du groupe scolaire Pierre Goujon, membre du Conseil municipal des enfants, qui propose le projet de création d'une aide gratuite aux devoirs après la classe, encadré par des adultes.

Marielle FABRE avance que cela pourrait être tout à fait pris en charge par une association existante et suggère de communiquer à ce sujet dans le magazine du mois de septembre prochain.

Pascale ROLLAND ajoute que ce projet serait destiné pour les écoles publiques et privées de la commune, jusqu'au collège.

M. le Maire propose ensuite de passer à l'ordre du jour en expliquant que le conseil est réuni aujourd'hui, comme c'est le cas partout en France pour les communes concernées, pour désigner les délégués et suppléants des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Valérie AUBERT est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 20 mai 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-2,

Vu le Code Electoral et notamment ses articles L 289, R 138 et R141,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 mai 2026 relatif aux modes de scrutin et au nombre de délégués et suppléants à désigner,

Le nombre de délégués et de suppléants à élire au sein du conseil municipal de Châteauneuf de Gadagne est respectivement de 15 et de 5,

L'élection des délégués et des suppléants se fait au scrutin secret de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

Le bureau électoral est composé, à l'ouverture du scrutin, par les 2 membres du conseil municipal les plus âgés, Martine NECTOUX et Catherine CHANSEL, et par les 2 membres présents les plus jeunes, Stéphanie FLOURY et Alexandra VILLAIN.

Trois listes ont été déposées :

- Vivons Gadagne,
- Gadagne Autrement,
- Unis pour notre village.

La Présidence du bureau est assurée par M. le Maire et Valérie AUBERT est désignée secrétaire du bureau.

Il est procédé à l'élection des délégués et des suppléants, au scrutin secret, sans débat et sur la base des listes de candidats, respectant la parité, déposées conformément à la réglementation.

- Sont désignés délégués : Christophe ALLIES, Jean Marc GEREN, Isabelle ALLISON, Fabio GATTO, Stéphanie FLOURY, Franck AIMADIEU, Aude LECLERC, Alexandra VILLAIN, Thierry MAUSSAN, Valérie AUBERT, Carmine GOGLIA, Pascale ROLLAND, Corinne CANO, Guillaume RAOUX, Olivier GRAS.
- Sont désignés suppléants : Stéphan POYNARD, Martine NECTOUX, Matthieu MARIA, Sandra BEZY*.

*Sandra BEZY ne pourra finalement pas prétendre à la position de suppléante, conformément aux calculs réalisés a posteriori par la préfecture de Vaucluse.

4. Questions diverses

Question de la liste Unis pour notre village :

- La commission extra-municipale sur l'agriculture (ou comité consultatif) fait partie des instances de démocratie participative mises en place par la municipalité. Existe-t-elle toujours, quel est son objectif, son rôle, sa composition et son fonctionnement ?

M. le Maire répond que la constitution de la commission, comme 5 autres, sera proposée au vote lors du prochain conseil municipal prévu à la fin du mois de juin. Un appel aux candidatures sera ensuite formulé dans le magazine de septembre auprès de la population.

Marielle FABRE ajoute qu'elle sera mise en place à la fin de l'année selon les sujets d'actualité. Lors du précédent mandat, des sujets assez lourds ont été développés qui ont demandé du temps comme par exemple le développement de la zone agricole protégée. A ce titre, les comités agricole et environnement avait été rassemblés.

Olivier GRAS demande si cela a conduit à de l'opérationnalité, un suivi régulier, une synthèse des décisions.

Jean-Marc GEREN cite les réunions réalisées avec les chasseurs et les agriculteurs qui ont débouché sur la mise en place de mesures pour inciter au respect de chacun. Il s'agissait d'un travail collaboratif entre les participants.

Olivier GRAS reconnaît que c'est une démarche participative louable qui permet de mettre tout le monde autour de la table ;

Jean-Marc GEREN acquiesce et cite comme dernier exemple le développement de la vente directe pendant la crise du Covid qui a permis à beaucoup de gens de rester en contact.

Départ de Pascale ROLLAND et Stéphanie FLOURY.

- Quand la municipalité compte-t-elle engager un programme sérieux de recensement, de diagnostic, de remise en état puis d'entretien des fossés, caniveaux et ouvrages d'écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble de la commune ?

En effet, certains fossés ont aujourd'hui perdu une part importante de leur profondeur en raison de l'accumulation de terre, de végétation et de débris. Cela résulte d'un manque d'entretien régulier qui, année après année, réduit la capacité d'évacuation des eaux pluviales et augmente les risques d'inondation ou de dégradation de la voirie.

Alain BEAUMONT consent qu'il s'agit d'un vaste sujet car la municipalité, pour agir, est confrontée à un écoulement complexe des eaux, notamment sur les zones plates. Il avance que des mesures vont être prises pour améliorer les procédures, notamment avec un nouveau programme de fauchage. Toutefois, les habitants ont aussi un rôle à jouer dans le processus, estime-t-il.

Olivier GRAS relève enfin que la circulation dans certains chemins est rendue difficile en raison de la prolifération de branchages sur la chaussée.

Alain BEAUMONT explique que c'est à la fois une programmation de voirie, de curage et de fauchage du domaine public mais appelle aussi à la responsabilité des habitants en ce qui concerne les haies de leurs habitations sur le domaine privé.

M. le Maire clôture la séance à 18h45.

La secrétaire de séance
Valérie AUBERT.

